



Dominique Lehalle,
Directrice de la rédaction

Il est temps de tourner la page

Déception et mouvements d'humeur. Le monde de la santé ne cache pas son amertume. Un an après, les promesses de changement débouchent plus régulièrement sur la création de missions et commissions que sur du concret. On a, certes, compris que Marisol Touraine s'engageait à « *tourner la page de la loi Hôpital Patients Santé et Territoires* », mais la nouvelle histoire n'est pas encore écrite. Que restera-t-il finalement du rapport Couty sur « *le pacte de confiance à l'hôpital* » ? Quelques engagements tout de même, annoncés début mars. À commencer par une loi de santé publique, en 2014, pour « *définir avec précision ce que sera le service public hospitalier de demain* ». On attend également, avant l'été, les pistes du comité de réforme de la tarification hospitalière, sachant qu'il lui revient de poser les premiers jalons d'une tarification adaptée à la logique des parcours de soins.

La mobilisation des outils numériques a néanmoins été actée par le gouvernement. La « feuille de route numérique », présentée fin février, affiche donc 3 priorités et 18 mesures, qui devraient faciliter le déclenchement de pas moins de 100 actions, tous secteurs confondus. L'avant-dernière mesure, comme rattrapée en vol, confirme, dans le champ de la santé, un appel à projets « Territoires de soins numériques ». Il devrait bénéficier de 80 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Pour le programme Hôpital numérique, c'est un financement de 400 millions d'euros qui a finalement été confirmé à l'occasion de l'annonce d'une « stratégie e-santé », fin mars. Il s'agit en fait plus d'un cadrage général que d'une véritable stratégie. Les systèmes d'information doivent être au service du « *renforcement de la coordination et de la coopération des professionnels dans le cadre du parcours de santé* ». CQFD. Le DMP sera mis à contribution. Mais sa version 2, orientée parcours de santé, fait actuellement l'objet des réflexions d'un groupe d'experts... dont le fruit est attendu dans quelques semaines.

Les données personnelles de santé ne sont pas des informations comme les autres. Si l'on avait eu tendance à l'oublier, l'actualité rappelle régulièrement les hôpitaux à l'ordre. Que faut-il en retenir ? Les outils de sécurité, c'est bien ; la pédagogie, c'est encore mieux. Il s'agit d'un effort auquel les établissements doivent s'atteler sans tarder. En prévention. Gérard Peliks, expert sécurité chez EADS Cassidian, y invitait les participants au 2^{ème} Congrès sécurité des SIS, au Mans, avec une jolie formule inspirée d'un adage chinois : « *Les tuiles qui protègent de la pluie ont toutes été posées par beau temps.* » Hormis le sujet de la protection des données de santé, c'est un autre débat qui s'est ouvert ces dernières semaines : celui de l'« Open data » en santé. Lancé par le collectif Initiative transparence santé, il a donné lieu à une bataille d'experts, par médias interposés. Les pouvoirs publics ne pouvaient pas y rester sourds. Une mission vient donc d'être confiée à l'IGAS Pierre-Louis Bras, à qui il est avant tout demandé de faire des propositions de gouvernance. Dans le même temps, l'organisme gouvernemental, Etalab, placé auprès du Premier ministre, est chargé d'organiser le débat concernant l'ouverture des données publiques, en santé comme sur 5 autres thèmes. « *La révolution de la donnée va bouleverser notre vision du système de santé !* », prévient d'ores et déjà son président, Henri Verdier¹. Attendez-vous, en tout cas, à ce que la vague de l'Open data vienne impacter les systèmes d'information en santé ! Mais, pour le « changement », rendez-vous après-demain... ■

¹ Entretien accordé à L'Usine Nouvelle, le 20 mars 2013.

Société éditrice : Special Partner. **Siège social :** 84 Avenue de la République 75011 Paris RCS 449672583.
Directeur de publication : Xavier Lebranchu xavier.lebranchu@dsih.fr. **Coordinatrice générale :** Hassania Ahrad hassania.ahrad@dsih.fr. **Directrice de la rédaction :** Dominique Lehalle redaction@dsih.fr. **Rédacteurs :** Delphine Guilgot - Marie Valentine Bellanger - Paco Carmine - Emmanuel Mayega - Guillaume Leduc - Sylvaine Luckx - Cédric Cartau - Caroline Chopart. **Conseiller technique :** Vincent Trély. **Direction artistique :** Framboise Communication - Paris. **Mise en page :** Repro Léman. **Pour nous contacter :** 02 99 46 24 43 contact@dsih.fr.
Abonnement : 02 99 46 24 43. **Courrier :** 84 avenue de la République, 75011 Paris **Courriel :** abonnement@dsih.fr.
Tarif d'abonnement France : 3 numéros par an, 64 euros TTC - **Étranger :** nous consulter. **CNIL :** 1436001.
INPI : 113813102. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Corlet **Tirage :** 5 000 ex **ISSN :** 2110-6827 **Périodicité :** Quadrimestrielle.

